

Compte rendu du comité des usagers du 29 avril 2019

Monsieur Benjamin DELAVAL informe des avancées qu'il y a eu depuis la dernière réunion.

Pour le Port du Grand Large :

- La pompe à eau de mer a été mise en service depuis le mois d'Avril, un planning a été fait jusque fin août. Les agents effectueront un passage 1 fois par semaine, généralement le Vendredi. (Remerciement tout particulièrement à Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE pour l'aide qu'il nous a apportée avec la fourniture d'une lance pompier). Une fois par semaine (le vendredi), le nettoyage du ponton principal sera effectué, sauf imprévu.
- La potence de matage/démâtage a été remise sur le Travlift le 12 Avril et elle est opérationnelle.
- Installation d'une cuve à carburant détaxé DMS avec pompe électrique pour le remplissage des engins de manutention.
- Le ponton d'attente de l'écluse Trystram a été remis en sécurité, 2 planches ont été changées et l'affichage a été mis sur cornière alu, pour un affichage en hauteur, pour plus de lisibilité.
- La création d'un nouvel accueil plaisanciers est en cours de finalisation, il sera opérationnel courant Mai.

Pour le Bassin de la Marine :

- Un passage pour les piétons et PMR a été créé dernièrement pour faciliter l'accès au niveau de la barrière voiture.
- Un nouveau système de badge d'accès a été mis en place cette année, l'ancien système étant devenu obsolète et pour passer sur une utilisation du même support de badge sur tous les sites.

Pour le Bassin du Commerce :

- Un bilan électrique a été réalisé dernièrement avec une résolution de différentes pannes diverses. Un câble informatique a été remplacé. Nous sommes en attente d'un devis par le prestataire pour régler quelques pannes électroniques.

Sur l'ensemble des sites :

- Le lettrage sur les pieux a été effectué (Port du Grand Large/Bassin du Commerce/Bassin de la Marine)
- Le bilan des planches de pontons a été effectué sur les différents sites, les planches détériorées ont été comptabilisées et marquées. Au Bassin de la marine une dizaine de planches ont déjà été remplacées. Pour le Grand Large, une commande de 30 planches pour la coupée est en cours de livraison (prévue pour le 2 Mai). Une commande d'un ensemble de 80 planches pour les bassins intérieurs est également en cours. Une livraison d'une vingtaine de planches en stock chez le fournisseur sera livrée en urgence.

- Un agent de port a procédé en mars à un serrage des vis qui dépassaient sur l'ensemble des sites. Cette opération sera renouvelée.
- Un bilan sur les bornes d'alimentation (eau/électricité) sera effectué prochainement sur les sites du commerce et de la marine pour anticiper et faire le point sur les problèmes existants. (Ce bilan a pris du retard du fait que l'électricien du port est en arrêt maladie depuis presque 2 mois).
- La campagne de nettoyage au karcher sur les différents sites démarrera courant Mai, un TIG sera prévu pour effectuer cette tâche.
- Le bateau Manoël a été sorti sur la zone technique, il n'y avait pas de perforations dramatiques au niveau de la coque sous la ligne de flottaison.
- Le propriétaire de la péniche Walrus au Bassin du Commerce a promis l'enlèvement de son bateau vers les canaux aux alentours de cet été. Il a bien réglé son année 2019 et son bateau est assuré.
- La porte d'accès pontons au quai des hollandais a été remise en service par Benjamin le 24 Avril suite à une double panne. Suite à des dégradations volontaires, une intervention est prévue par un prestataire pour réparer et renforcer les accès au grand large (accès pontons et porte d'accès à la zone technique). L'entreprise passe le 30 Avril pour les travaux.
- L'entreprise Chimirec est passée pour l'enlèvement des déchets souillés sur la zone technique (pots

d'antifouling etc...). L'accès au container des déchets a été verrouillé dû à la négligence de certains plaisanciers dans les différents bacs à déchets. Les déchets seront triés par le personnel du port.

- A la demande de plaisanciers, une mise en place de portes manteaux dans les toilettes au grand large sera faite prochainement.
- Pour rappel, la continuité des grutages est bien effectuée après 17h dans la mesure du possible au départ du grutier par les agents de port disponibles, certains mouvements de manutention sont également prolongés pendant l'heure du midi.
- Il y a environ 16 personnes sur la liste d'attente pour l'ensemble des bassins intérieurs.
- Le Quai de l'Amiral Ronarc'h se compose de 28 emplacements. Il y a environ 8 bateaux de prévus dont 4 déjà sous contrat 2019. Une proposition sera faite aux plaisanciers du quai des hollandais dont le bateau mesure moins de 16M pour basculer sur le quai Ronarc'h. Le but étant de placer vraiment les grosses unités sur le Quai des hollandais (quelques demandes de plus de 18M sur liste d'attente).

Etat d'avancement sur le projet Smart Marina :

Delphine BAREZ explique que c'est un projet qui est un peu long, parce que cela demande du

développement. Deux entreprises sont mobilisées sur le sujet. Il s'agit bien d'un démonstrateur, ce n'est pas un projet de logiciel et de matériel qui va couvrir l'ensemble des ports. Deux entreprises sont chargées de développer ce produit qui pourrait exploiter des bornes pour les plaisanciers au port à sec, une borne de service sur le Port du Grand Large, des accès sécurisés, dont certains ont été mis en place, de la vidéo surveillance. Nous sommes en phase de test. Les badges de la Marine et prochainement du Quai de l'Amiral Ronarc'h seront compatibles, ainsi que les badges qui seront changés au Port du Grand Large. L'objectif est de tout concentrer en gestion sur un même logiciel. Cela n'existe pas en France pour le moment. Il y a encore une phase de validation, qui aura lieu à la fin du mois de Mai. Des prototypes seront installés sur le Port du Grand Large et au port à sec. Le prototype d'accueil au Grand Large fonctionnera 24/24h et pourra délivrer des badges. Pour le mois de Juin, nous validerons, ou non, le bon fonctionnement, puis sera évalué, en 2020, le coût pour le développement de l'aspect facturation. Pour le moment le développement concerne l'accueil, la distribution d'eau et d'électricité, la distribution d'accès et des services réservés au fonctionnement interne du port, tel que la sécurité, la mise hors gel, les électrovannes,... Tout cela demande une recherche de matériel le plus économique possible, mais néanmoins efficace. La deuxième

phase devrait arriver sur le deuxième semestre, voire 2020, mais suivant la consultation des entreprises. Des procédures de marchés sont à respecter. Comme dit précédemment, la phase deux sera plus orientée vers la facturation. Pour cela, il faudra interfacer plusieurs logiciels, ce qui demandera encore quelques mois de travail. Les investissements sont aujourd'hui compatibles avec l'avenir et avec ce logiciel. C'est pour cela que ça prend un peu de temps, il existe peu de technologie et de recherche et on attend qu'il y ait des prix intéressants. L'intérêt est que par la suite ce programme soit commercialisé sur d'autres ports de plaisance.

Jean-Pierre DECODTS fait remarquer que dans les documents d'information, il a lu que l'entreprise qui s'occupait du projet est spécialisé dans les containers et non pas dans la plaisance.

Delphine BAREZ explique qu'il y a deux entreprises qui s'occupent du projet. Certes, l'entreprise qui développe le logiciel, TGI, est leader mondiale dans le traçage de container, mais qui connaît bien ces logiciels. L'autre entreprise, ESI4U, travaille plus sur la mise en réseau des équipements, et est plutôt chargée de monter la borne intelligente, et de la recherche des composants qui pourront fonctionner avec le logiciel.

Jean-Pierre DECODTS souhaiterait savoir combien ça coûte.

Delphine BAREZ explique qu'aujourd'hui, le marché porté par la Communauté Urbaine de Dunkerque coûte 200 000 € et est subventionné à 60 % par les fonds FEDER.

Jean-Pierre DECODTS a lu aussi qu'une borne coûtant très cher à changer, 3 500 €.

Delphine BAREZ précise que 3 500 € c'est le prix aujourd'hui d'une borne comme celles du Bassin du Commerce.

Jean-Pierre DECODTS demande si toutes les bornes devront être changées.

Delphine BAREZ explique que certaines bornes sont à adapter, comme par exemple celles du Port du Grand Large ou celles du Bassin de la Marine, qui sont hors d'âge. C'est un changement qui va être progressif, sur un an ou deux. C'est un plan d'investissement sur plusieurs années. Tout dépendra aussi du prix qui va sortir du travail effectué par les deux entreprises avec qui l'on travaille aujourd'hui.

Jean-Pierre DECODTS soulève qu'il y a donc des incertitudes.

Delphine BAREZ explique que c'est le principe du développement. C'est une phase qui est là pour aboutir à quelque chose de probant. L'intérêt d'un démonstrateur c'est justement de rechercher quelque chose qui aujourd'hui n'existe pas et qui peut

être mis comme une sorte de vitrine, de façon à ce que derrière il y ait des investisseurs qui soient intéressés pour développer le projet, pas seulement à Dunkerque. Ailleurs en France on a les problématiques, mais on n'a pas la solution. On a déjà approché La Rochelle, Port Camargue, Les Sables D'Olonne, tous ces gens-là sont intéressés par notre projet.

Gérard GOURVIL intervient en disant que cette solution est évolutive.

Delphine BAREZ rappelle qu'elle a pour but de remplacer 8 applications que nous avons sur le port de plaisance.

Jean-Pierre DECODTS s'inquiète du « côté humain » lors de l'arrivée des bornes, pour accueillir les bateaux et plaisanciers. Il souhaite des solutions.

Gérard GOURVIL affirme que les propositions faites sont écoutées. Il répète que les bornes n'arrivent pas pour supprimer du personnel. Il explique que pendant l'été, cette année il y aura trois saisonniers, comparés à deux les années précédentes. Des saisonniers qui connaissent le travail d'agent de port. On ne peut donc pas dire que l'on supprime du personnel.

Bruno DEMEYERE comprend très bien l'intérêt de cet investissement, pour la gestion au quotidien du côté de la gestion et de l'administration, pour remplacer

plusieurs logiciels, il comprend l'intérêt pour gérer les visiteurs, mais ne voit pas l'intérêt pour les plaisanciers annuels.

Gérard GOURVIL explique que l'intérêt est d'être le projet pilote. Il y a un développement en termes d'image de la Marina de Dunkerque qui va ensuite se répercuter sur les autres marinas.

Delphine BAREZ précise que dans les 200 000 € d'investissement, il y a 70 000 € d'investis sur le port de plaisance. Ce n'est peut-être pas visible, mais en termes de sécurité et d'accès, l'intérêt est aussi pour le plaisancier annuel.

Bruno DEMEYERE invite à communiquer là-dessus avec les plaisanciers annuels afin de préciser l'intérêt de ce projet et rassurer les plaisanciers. Certaines prestations de bases ne sont pas là, actuellement.

Gérard GOURVIL explique que Smart Marina permettra aussi le comptage des passages des écluses et des ponts par les plaisanciers. Comptage qui aujourd'hui n'existe pas.

Jean-Pierre DECODTS rebondit là-dessus pour parler de l'écluse Trystram. On parle de 600 000 € de fonctionnement pour cette écluse, mais on n'a toujours pas le comptage des passages de

remorqueurs, pourtant ce n'est pas faute de les réclamer.

Eric SOREL intervient en disant que toutes les sassées sont comptées et sont fournies à Dunkerque Marina tous les ans.

Gérard GOURVIL précise que l'on a un pourcentage à l'année, 70%, mais nous n'avons pas le détail.

Delphine BAREZ demande le but de cette demande de comptages.

Jean-Pierre DECODTS fait remarquer que les remorqueurs ne paient pas les sassées, c'est de l'argent perdu. Il pose la question de la nouvelle écluse. Il souhaiterait que les plaisanciers et le port soient « associés ». Il souhaite un droit de regard sur l'étude de l'écluse.

Gérard GOURVIL explique que c'est une étude de faisabilité.

Christophe HUMILIERE précise qu'il faut attendre que tout se mette en place.

Gérard GOURVIL affirme que tous les aspects seront pris en compte.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE pose la question du parking pour le Quai de l'Amiral Ronarc'h.

Gérard GOURVIL explique qu'un « dépose-minute » sera créé, comme au Bassin du Commerce, une demande est instruite. Il sera

situé en face de Leclerc, au niveau du terre-plein central à la sortie du Parking du Centre Marine, il y a une grande place vide, quelques places y seront aménagées.

Gérard GOURVIL entame le sujet des Pass'Opale/Passeport Escales.

Delphine BAREZ explique qu'avec les cinq ports de la côte d'opale, ils ont toujours été partant pour renouveler le Pass'Opale, mais qu'entre deux ils ont rencontrés le Passeport Escales. Les ports de la région se sont concertés, ainsi que les ports belges d'Ostende et de Nieuwpoort. On est parti du principe que l'on voulait garder les cinq escales du Pass'Opale dans la nouvelle formule, vous pourrez donc les retrouver dans le Passeport Escales. Les cartes sont payantes, parce que vous avez un service qui va au-delà de la côte d'opale. Pour le prix de 10€, vous aurez donc, les 5 escales dans le réseau côte d'opale, plus une escale au KYCN à Nieuwpoort, plus une escale valable dans un port du réseau du Passeport Escales. Ce qui nous fait en tout 7 escales pour 10€. Il n'y a donc plus de Pass'Opale, cette carte a été remplacée par Passeport Escales.

Luc CARTIAUX demande si cela fonctionnera pendant juillet et août.

Delphine BAREZ explique qu'il y aura toujours la restriction du

15 juillet au 15 août sur les Hauts-de-France, mais pas ailleurs.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE pose la question des autres cartes de réduction.

Delphine BAREZ répond que nous avons encore la carte Nord Sea et la carte Transeurope. Elle précise aussi que la carte Passeport Escales sera active pour les vacances d'été.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE félicite le port pour la rapidité de la mise en place de ce service.

Gérard GOURVIL explique le projet de mise en place de compteur pour l'eau. Suite à de nombreux abus, un calcul approximatif a été fait quant au nombre de mètres cubes qui serait nécessaire sur une année pour un plaisancier, en comptant bien sûr, le nettoyage d'un bateau et en comparant avec la consommation d'un résident dans un appartement, qui a une machine à laver, une douche, (...) , qui consomme en moyenne entre 30 et 40m³ d'eau par an. Le chiffre qui en est ressorti serait entre 25 et 30m³ à l'année. Monsieur GOURVIL précise qu'il donne juste son estimation personnelle et donne le temps de réflexion aux représentants des usagers et que nous reviendrons là-dessus un peu plus tard. Il précise aussi que le mètre cube

supplémentaire serait facturé 4,10€, sachant que le tarif de l'Eau du Dunkerquois est de 4,60€ environ.

Bruno DEMEYERE prend la parole pour dire qu'il comprend cette mesure et qu'il a lui aussi remarqué certains abus.

Jean-Pierre DECODTS intervient pour dire que lorsqu'il y a par exemple une fuite, ils le signalent, mais il faut une réactivité du personnel. Il estime aussi qu'il n'est pas normal que ce soit aux « bons payeurs » de payer pour les abus des « mauvais payeurs ».

Gérard GOURVIL répond que comme il venait de l'évoquer avec Monsieur DEMEYERE, il ne fait pas de généralité et que c'est donc pour cela qu'une estimation a été faite, laquelle est présentée ici pour en discuter. Ainsi, une estimation juste ne changera rien pour les personnes raisonnables, et les gens qui laissent couler l'eau et abusent de la gratuité aujourd'hui devront payer leurs mètres cube gaspillés. Cela leur fera peut-être fermer le robinet, ou bien mettre une gâche au bout de leur tuyau. C'est une démarche à la fois économique et écologique.

Jean-Pierre DECODTS rapporte qu'il a rencontré un usager du Bassin de la Marine qui se plaignait de ne pas avoir d'eau depuis 3 ans.

Benjamin DELAVAL explique que lorsque précédemment il parlait des bornes, il ne faut pas penser que borne électrique. On va plutôt définir les bornes comme bornes d'énergie, donc eau et électricité. Le point ayant été fait sur le Bassin de la Marine et le Bassin du Commerce, le nécessaire sera fait rapidement.

Gérard GOURVIL passe au point suivant : Le projet GIGANTISME.

Delphine BAREZ trouve cela très bien de pouvoir lier la culture et la plaisance, ce qui selon elle est une bonne initiative du Fonds Régional de l'Art Contemporain (FRAC). Ce dernier fournit à l'ensemble des plaisanciers des œuvres. Les pavillons distribués sont créés par des artistes et présentés lors de l'inauguration du 4 Mai 2019. Les mâts sont considérés comme des points hauts de l'agglomération, c'est pour cela que le FRAC est parti sur une exposition qui prend un peu de hauteur, dans le cadre de GIGANTISME qui lie le maritime avec l'industrie. Cette exposition va durer de Mai 2019 à Janvier 2020. Les pavillons ont été offerts au FRAC par l'entreprise Doublet, ce qui permet la gratuité de cet événement. Nous comptons sur l'implication des plaisanciers. Chaque bassin a un pavillon qui lui est attribué.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE pose la

question du parking au Bassin de la Marine.

Gérard GOURVIL est d'accord avec les plaisanciers, c'est un réel problème et il aimerait pouvoir apporter des solutions. Il dit qu'il y a aussi le souci d'avoir plusieurs véhicules par bateau, dont certains qui ne bougent pas vraiment. Il rappelle aussi qu'il a présenté un projet à Patrice VERGRIETE et que ce projet a été refusé.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE dit que pour l'histoire des multiples voitures pour un seul bateau, il y a un dialogue à faire et que cela fera gagner trois ou quatre places au maximum. Il dit aussi qu'il ne faut pas s'arrêter là, que ce n'est pas acceptable.

Jean-Pierre DECODTS demande à organiser une rencontre entre le Maire et les Plaisanciers.

Gérard GOURVIL propose à Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE de lui présenter de nouveaux projets et qu'il les représenterait volontiers afin de trouver une solution. Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE dit qu'ils vont continuer. Christophe HUMILIERE les soutient à 100%.

Le Wifi de la Marine ne fonctionne pas.

Eric RENOU explique qu'ils vont essayer d'augmenter le signal.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE fait remarquer que le signal est bon, mais qu'il n'y a pas d'accès à internet.

Eric RENOU explique qu'un changement vers la fibre est en cours et que nous verrons ce qu'il se passe à ce moment-là.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE précise qu'il a essayé de se connecter sur tous les bassins et que ce souci n'est apparemment qu'au Bassin de la Marine. Ce n'est pas un problème de signal, mais un problème d'accès.

Eric RENOU explique que le souci doit venir d'Orange, qui ne donne pas d'accès.

Jean-Pierre DECODTS s'est renseigné pour le Bassin du Commerce. Apparemment ça fonctionne, mais pas longtemps.

Gérard GOURVIL intervient pour dire que c'est pour cela que nous allons quitter Orange et passer en fibre en espérant que tous les soucis soient réglés. Tous les réseaux téléphone et fibre vont changer, tout le système est remis à plat.

Eric RENOU affirme que dans tous les cas nous essayons d'améliorer le service.

Jean-Pierre DECODTS souhaiterait connaître l'augmentation prévue pour l'an prochain.

Gérard GOURVIL rappelle que cela a déjà été dit au précédent

comité des usagers. L'augmentation pour 2020 est de 1%.

Jean-Pierre DECODTS pose la question de l'effectif, en particulier pour le grutage. L'attente pour les rendez-vous de grutage est longue.

Gérard GOURVIL dit que c'est long en raison de la demande forte et d'une petite zone technique.

Bruno DEMEYERE intervient en disant que c'est dommage que le grutier ne travaille pas le lundi, qu'une belle journée comme ce jour-là est une journée de perdue en grutage. Il dit que c'est un problème d'organisation.

Gérard GOURVIL répond que lorsqu'il y a des demandes de plaisanciers de mise à l'eau, nous y répondons.

Benjamin DELAVAL confirme que le lundi en l'absence du grutier, ils acceptent les mises à l'eau, mais pas les sorties, car il faut être deux. Il donne l'exemple du 1^{er} Mai, où une mise à l'eau est effectuée alors que pourtant c'est un jour férié. Il peut aussi citer les dates où les agents ont continué à gruter après 17h (heure du départ du grutier).

Il explique aussi qu'il n'y a pas énormément de demande de grutage pour le lundi, alors qu'au contraire, il y en a beaucoup pour le samedi. Il précise aussi que tous les agents savent gruter. Il va d'ailleurs lui-même gruter début Mai et tout l'été, lors des congés du grutier.

Bruno DEMEYERE dit qu'il a remarqué le changement

d'organisation qu'essaie de mettre en place Benjamin DELAVAL. Il admet que la perception des plaisanciers et celle des responsables du port diffèrent, mais peuvent se rapprocher et propose de faire un point en fin de saison ou en fin d'année, pour voir l'évolution des grutages.

Il explique que le plus grand problème c'est la place. Le port de plaisance a fait le choix de laisser un espace de confort autour des bateaux et de ne pas les coller les uns aux autres, et qu'ils souhaitent rester dans cette optique-là, d'ailleurs plusieurs plaisanciers lui ont fait la remarque qu'ils préféreraient eux aussi. Cela évite, par exemple, les désagrèments lorsque quelqu'un ponce son bateau juste à côté de vous alors que vous êtes en train de finaliser votre pose d'antifouling, pour ne citer qu'un exemple. Il y a beaucoup plus de demande de sortie que de mise à l'eau. Certains plaisanciers disent qu'ils sortent pour une semaine et restent deux mois, ce qui rallonge l'attente pour les personnes suivantes. Tout le monde a une bonne excuse. Il y en a même certains qui sortent leurs bateaux et partent en vacances.

Bruno DEMEYERE rappelle que l'année précédente nous avons recalculé le tarif de la zone technique, pour dissuader les gens de laisser leurs bateaux trop longtemps, mais remarque que cela n'a pas fonctionné.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE

intervient en disant que parfois, ce n'est pas prévu.

Benjamin DELAVAL comprend que l'on n'est jamais à l'abri de mauvaise surprise lorsque l'on sort son bateau. Il n'a jamais dit qu'il allait interdire les longues sorties, mais dans ce cas si longs travaux il y a, il vaudrait mieux privilégier la période de novembre à fin février. Il rappelle que ce n'est pas un port à sec, mais une zone technique, c'est-à-dire pour l'entretien.

Jean-Pierre DECODTS pose la question du nettoyage des pontons. Il souhaiterait savoir quand cela sera fait.

Delphine BAREZ rappelle qu'un TIG est venu l'an dernier pour le faire et qu'il en sera de même pour cette année.

Jean-Pierre DECODTS déplore que malheureusement cela ait été fait en fin de saison, c'est pour cela qu'il pose la question en début de saison pour cette année.

La question de l'aménagement de sanitaires au Quai des Hollandais et Quai de l'Amiral Ronarc'h est posée. Gérard GOURVIL intervient de suite pour refuser les propositions, car les tarifs ont été étudiés en fonction de l'emplacement. Ceux qui s'installent sur ces quais sont au courant et payent 20% de moins que les Bassins du Commerce ou de la Marine. Ils savent pourquoi ils sont là.

En ce qui concerne l'aménagement de la cale nord lors d'échouage, le sujet avait déjà été évoqué lors de la précédente réunion et Gérard GOURVIL invite les demandeurs à se tourner vers la coopérative maritime, qui avait proposé de trouver le financement et de le faire.

Pour ce qui est de la brasserie Le Grand Large, la convention régie n'a plus lieu d'être. La Brasserie du Grand Large n'appartient plus à Dunkerque Marina. C'est un bâtiment de la Communauté Urbaine désormais. Celui qui en gère les horaires à sa guise est le gérant. Si réclamation ou suggestion il y a, c'est avec lui qu'il faut s'entretenir. Ce n'est plus un club house.

Une demande de conclusion et de compte rendu des travaux réalisés par Calia a été faite. Gérard GOURVIL explique que les travaux n'ayant pas été finalisés, il n'y avait rien de plus à ajouter que ce que nous savions déjà.

Jean-Pierre DECODTS demande si elle continue à travailler pour la régie. Gérard GOURVIL répond que non, car c'est à l'arrêt.

Bruno DEMEYERE revient rapidement sur la cale. Il demande à Gérard GOURVIL de ne pas abandonner l'idée de l'aménagement de cette cale. Ce dernier répète qu'il ne met pas l'idée de côté, il en avait parlé au président de la coopérative et lui avait exposé le projet. Il ne

refuse pas de le faire, il attend simplement son retour.

Delphine BAREZ explique que dès lors que l'on touche au plan d'eau, cela implique des études d'impact et donc la mise en place d'un bureau d'étude.

Bruno DEMEYERE demande s'il est possible de faire un point des rentrées et des sorties des bateaux une fois par an, pour que l'on ait un regard.

Benjamin DELAVAL répond que c'est très variable, mais que c'est une bonne idée de faire un bilan une fois par an. Le plus intéressant serait en fin d'année.

Gérard GOURVIL confirme que ce serait le plus intéressant, parce que le premier trimestre est une période de remplissage et que durant la pleine saison, cela serait compliqué. Faire ce point durant le bilan de fin de saison est le meilleur moment.

En ce qui concerne le parking du Port du Grand Large et les camping-cars, le sujet a été abordé avec le restaurant notamment, parce qu'il faut prendre en considération tout ce qui est livraison, accès station-service, retrait de déchets, Nous allons faire une première phase de gestion de parking en mettant des portiques sur la partie du côté de la zone technique. Ces portiques pourront être ouverts en cas de nécessité par le bureau du port, mais cela sera très limité. On interdira par un arrêté l'accès sur l'ensemble du parking, mais physiquement sur une partie.

Ce n'est pas à nous de verbaliser, c'est à la police municipale de le faire.

Bruno DEMEYERE remonte une demande sur l'amélioration de la qualité des charrettes. Benjamin DELAVAL explique qu'il est d'accord avec lui et que c'est une question de tarif. Au vu du soin avec lequel les plaisanciers s'en servent, nous avons opté pour des charrettes facilement remplaçables.

Luc CARTIAUX demande s'il est possible d'en avoir une deuxième au Bassin du Commerce et émet l'idée des charrettes en plastique.

Benjamin DELAVAL explique qu'ils ont fait l'essai d'une charrette en plastique, Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE peut en témoigner, mais elles ne sont pas adaptées, elles ne roulent pas bien et sont difficiles à manier.

Benjamin DELAVAL suggère de rentrer les charrettes dans les sanitaires lorsqu'elles ne sont plus utilisées afin de les préserver, de la rouille par exemple. C'est ce qui est fait au Bassin de la Marine et les charrettes sont dans un meilleur état.

Luc CARTIAUX souhaite soulever un problème, au niveau de l'Écluse Trystram. Il faudrait vérifier l'état des pendilles, ainsi que couper les gendarmes à ras au niveau des sertissages, car il y a un gros risque d'accidents et de blessures graves.

Eric SOREL explique qu'il y a eu un changement de pendilles et

que la livraison n'a peut-être pas été conforme. Il va en parler.

Pour ce qui est du retour des négociations, entre la régie et le Grand Port Maritime, la tarification pour l'écluse Trystram est de 480€ HT pour une sassée moyenne, ce qui fait 483 580€ HT annuel. C'est une évaluation globale et moyenne à l'année, car on ne connaît pas le nombre de sassées exactes.

Eric SOREL explique que les négociations étaient de revoir le calcul. Auparavant, le syndicat mixte prenait en charge une partie du fonctionnement au niveau des sassées. Il y a de grosses factures pour les travaux. Pour lisser un peu, ils ont décidé de faire ce système de facture à la sassée, afin d'éviter les grosses factures. On attend la position de la Communauté Urbaine de Dunkerque sur cette proposition.

Bruno DEMEYERE demande si cette économie de faite sera profitable aux plaisanciers ou bien si la subvention d'équilibre va diminuer.

Gérard GOURVIL explique que la subvention d'équilibre de la Communauté Urbaine est vouée à disparaître. Nous sommes une société soumise aux impôts sur les sociétés.

Jean-Pierre DECODTS pose la question à Eric SOREL de savoir s'il a connaissance des ports où ils n'ont pas cette somme à payer. Eric SOREL répond que oui, mais qu'ils n'ont pas les mêmes

installations et que l'écluse Trystram coûte cher.

Jean-Pierre DECODTS réagit en disant que lorsqu'il y a eu par exemple les grosses avaries à l'écluse Watier, heureusement que Trystram était là. Eric SOREL explique que justement c'est pour cela que l'écluse Trystram continue d'être maintenue et entretenue.

Bruno DEMEYERE trouve que ce n'est pas équitable que cette négociation ne soit pas profitable aux plaisanciers.

Christophe HUMILIERE répond que c'est compliqué de revenir sur quelque chose qui est ancré dans la pierre.

Eric SOREL explique que l'aide de la Communauté Urbaine ne baisse pas réellement, car c'est une aide pour les travaux, et comme il n'y en a pas cette année, cela est normal. C'est une négociation faite à la demande de la Communauté Urbaine afin de lisser les dépenses. Il souhaite revenir aussi sur un point entendu précédemment. Il a été dit que les remorqueurs ne payent pas. Les remorqueurs sont une société au service des navires, les navires payent ces droits de ports et chaque escale, ce qui fait que cet équilibre est retrouvé dans leurs comptes.

Gérard GOURVIL explique que les sassées sont un partenariat entre la ville et le port. Ce sont eux qui décident du nombre de sassées.

Jean-Pierre DECODTS parle de la fréquence des sassées. Il explique que le week-end il y a une

sassée à 11h00 en plus, mais la semaine elle n'existe pas.

Luc CARTIAUX intervient en disant qu'en effet, ils aimeraient retrouver leur sassée de 10h45.

Gérard GOURVIL explique que les horaires de sassées ont été revu en 2016 en concertation avec tout le monde et qu'il semble difficile de revenir en arrière.

Jean-Pierre DECODTS demande une sassée en plus.

Gérard GROUVIL répond qu'il serait compliqué de rajouter une sassée, mais pourquoi ne pas réfléchir pour en déplacer l'horaire.

Eric SOREL confirme qu'il est tout à fait possible de changer les horaires de sassées.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE estime que la sassée de 8h30 est indispensable.

Luc CARTIAUX parle des pontons d'attente au niveau de Trystram. Il trouve que ce n'est pas assez.

Gérard GOURVIL explique que 24m de pontons ont été commandés. Ces 24m ont été posés et l'entreprise a en plus posé deux rails sans frais. Il estime que 24m pour un ponton d'attente c'est suffisant. Rien n'empêche de se mettre à couple. Si on en met plus, cela serait une invitation aux visiteurs de s'y installer et certains en profiteraient pour y passer la nuit et repartir sans payer. Deux panneaux y ont été installés, traduits en trois langues (FR/EN/NL).

Christophe HUMILIERE confirme que 24m c'est largement assez. Il vaut mieux rester sur cette longueur.

Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE demande un retour sur la pompe à eau de mer.

Benjamin DELAVAL explique que pour le moment il n'y a qu'un seul agent qui l'a essayé. Il a remarqué que la pompe est un peu faible pour la lance, qui est faite pour un plus gros débit, mais que cela est largement suffisant pour du nettoyage en surface. Il remercie d'ailleurs de nouveau Jean-Pierre LE CHEVALIER DE PREVILLE pour cette lance.

Monsieur Gérard GOURVIL remercie le comité et lève la séance à 19 H 53.